



ÉCOLE LE RUCHER
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
TENUE LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026
À 18H30 À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE LE RUCHER

La présidente du Conseil d'établissement de l'école préside l'assemblée

1) Ouverture de la séance

L'assemblée débute à 18 h32. Au total, 22 parents participent à cette rencontre.

2) Mot de bienvenue de la direction et petites nouvelles

Audrée Charbonneau souhaite la bienvenue aux parents présents.

3) Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

- Margerie Lorrain-Cayer propose Carolane Turgeon Blanchet
- Adopté à l'unanimité

4) Adoption de l'ordre du jour

- Proposé par Jessica Gingras-Pageau
- Adopté à l'unanimité

Ce procès-verbal est disponible, mais il
n'a pas encore été approuvé par
l'assemblée générale des parents de la
prochaine année.

5) Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale des parents du 10 septembre 2025

Adopté tel quel.

- Proposé par Alexandra Grenier
- Adopté à majorité

6) Rapport annuel de gestion du conseil d'établissement 2025-2026 (CÉ)

Margerie Lorrain-Cayer présente le rapport annuel de gestion du Conseil d'Établissement.

7) Rapport annuel de l'organisme de participation des parents 2025-2026 (OPP)

Margerie Lorrain-Cayer présente le rapport annuel de l'OPP.

8) Rapport du représentant au comité de parents

Robert April présente le comité de parents.

9) Rôle et fonctions du CÉ et de l'OPP

Audrée Charbonneau rappelle les rôles et fonctions du CÉ ainsi que le rôle de l'OPP dans l'école.

Décision de reconduire l'OPP :

- Proposé par Margerie Lorrain-Cayer
- Secondé par Catherine Provost
- Adopté à l'unanimité

10) Procédures d'élections

Audrée Charbonneau explique le fonctionnement des élections.

- Audrée Charbonneau est proposée par Carolane Turgeon Blanchet pour présider aux élections.

11) Élections

Quatre postes de représentants des parents (trois mandats de deux ans sont en élections pour l'année 2026-2027. Les mandats des représentants suivants se terminent :

Alexandra Grenier
Margerie Lorrain-Cayer
Catherine Provost

Les parents suivants sont proposés et sont élus, aucune élection n'est nécessaire :

	Noms des représentants des parents	Durée du mandat
N° 1	Margerie Lorrain-Cayer	2 ans
N° 2	Alexandra Grenier	2 ans
N° 3	Laurier Dubeau	2 ans

Les parents suivants sont proposés comme SUBSTITUTS :

- Catherine Provost est proposée comme substitut.

12) Élection d'un représentant au Comité de parents et de son substitut parmi les membres du CÉ

- Robert April est élu comme représentant au comité de parents par l'assemblée.

13) Nomination des membres de l'OPP le cas échéant

Aucun parent s'ajoute comme membre à l'OPP.

14) Questions de l'assemblée

Aucune question

15) Clôture de l'assemblée générale des parents

- La levée de l'assemblée est proposée par Margerie Lorrain-Cayer
- L'assemblée est levée à 19h04

Carolane Turgeon Blanchet

Secrétaire de l'assemblée

Le 9 septembre 2026